

COMPTE RENDU SOMMAIRE

de la séance du Conseil municipal du 3 novembre 2016

Sous la présidence de M. Denis TAMAIN, Maire, sont présents : Mme Florence BERTHET, M. Franck CHAUVE, Mme Sandrine VILLENEUVE, M. Bernard GERVAIS, Mme Christelle EYCHENNE, Mme Marie-Hélène PERICOT-GOUTTEFANGEAS, M. Christian CHARRIERE, Mme Christelle MURON, M. Lucien ESTINES, M. Jean-Claude RICHARD, Mme Evelyne GIRARD-GOUILLOUD, Mme Laurence CROZAT, Mme Sylvie NIVOIX, M. Yannick SEYCHAL, M. Cédric ARNAUD, Mme Séverine CARTON.

Absents excusés : M. Ludovic LANDRÉ et M. Jacques BRUNEL qui ont respectivement donné procuration à M. Cédric ARNAUD et M. Bernard GERVAIS.

Secrétaire de séance : Mme Sylvie NIVOIX

Abordant l'ordre du jour, le Conseil municipal

APPROUVE, par 13 voix pour, 4 contre et 2 blancs, la réalisation des travaux d'aménagement de la route forestière des Bessières par l'entreprise SDRTP pour un montant de 17 496 € HT ; ACCEPTE la délibération modificative nécessaire pour effectuer leur paiement sur le budget de la Section de la Chevalerie, les Bessières ; APPROUVE un échange de terrain avec la famille ROURE pour élargissement de chemin.

APPROUVE l'estimation des travaux et la contribution prévisionnelle de la commune concernant les travaux de dissimulation des réseaux secs Rue Langlois vers le cimetière et rue du Champ de Foire et DECIDE d'amortir ce fonds de concours sur 15 ans.

APPROUVE l'estimation des travaux et la contribution prévisionnelle de la commune concernant les travaux de dissimulation des réseaux secs de la rue de la Condamine et DECIDE d'amortir ce fonds sur 15 ans ; ACCEPTE la modification budgétaire nécessaire pour ces travaux du SIEL.

APPROUVE diverses modifications budgétaires concernant :

- Le budget EAU :
 - o pour l'achat du matériel d'auto-surveillance du déversoir d'orage, à la STEP ;
 - o pour l'achat d'une cuve et d'une pompe.
- Le budget Principal :
 - o pour compléter les crédits au chapitre 012 suite au recrutement de plusieurs personnes en contrat aidés et à durée déterminée sur l'année 2016 ;
 - o suite à la réalisation des travaux en régie à l'Aire de camping-car, au local de la banque alimentaire situé à la Cure, et au stade de rugby de la Roche, par les employés municipaux ;
 - o pour régler deux subventions façades

APPROUVE l'avenant à l'acte notarié avec Mme ARNAUD concernant une réserve d'eau :

ANNULE la délibération du 26/05/2016 décidant l'acquisition du terrain D468 au lieu dit La Roche compte tenu que la commune est déjà propriétaire de ce dernier depuis 1991.

APPROUVE le versement des subventions à Mme Claire TAMAIN et M. Serge BOURLIONNE pour la réfection de leurs façades.

ACCEPTE de recruter M. David GOUTTEFANGEAS en contrat d'avenir, pour une période de 30 mois, à compter du 1^{er} décembre 2016.

DECIDE par 14 voix contre, 2 pour, et 3 blanc de ne pas nommer de représentant pour le futur conseil communautaire.

VALIDE la demande de l'association Espace VTT pour leur manifestation 2017 « Bois Noirs Oxygène ».

PREND connaissance des effectifs de l'école publique, de l'école St Charles et du Collège R. Schuman pour la rentrée scolaire 2016/2017.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 10.

Affiché en vertu des articles L 2121.25 et R 2121.11 du CGCT.

Le Maire, Denis TAMAIN.